



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Nombre de conseillers
en exercice : 30
Présents : 24
Pouvoirs : 2
Votants : 26
Pour : 25
Contre : 1
Abstentions : 0

L'an deux mille vingt-trois et le six juillet, à 20 heures 00,
Le Conseil Communautaire dûment convoqué s'est réuni sous la présidence de Monsieur Georges BERNAT, en session ordinaire.

Date de convocation : 30 juin 2023

PRESENTS :

Monsieur Georges BERNAT, Monsieur Ludovic BOUTTET, Monsieur Christian BRAY, Madame Pascale CHAVANNE, Madame Françoise CLEMENT, Monsieur Marius DAVAL, Monsieur Vincent DEGOUTTE, Monsieur Maxime FLEURY, Madame Françoise GERY, Monsieur Alain GOFFOZ, Monsieur Lucien GUILLOT, Monsieur Philippe MANGAVEL, Madame Sandra MATHELIN, Monsieur Dominique MAYERE, Madame Dominique MIGNERY, Madame Marie-Christine MURON, Monsieur Sébastien PERROTON, Monsieur Paul PETITBOUT, Monsieur Bruno PRADIER, Monsieur Jean-Claude RAYMOND, Monsieur Emmanuel SAPEY, Monsieur Sigismond ROZANSKI, Monsieur Alain REBOUX, Monsieur Joël CLERMONT

SUPPLEES :

ABSENTS :

Monsieur Frédéric BRUSQ, Monsieur Gilles FAVREAU, Monsieur Dominique FRAISE, Monsieur Frédéric SIMON

ABSENTS EXCUSES :

POUVOIRS :

Monsieur Henri CHERBLAND par Monsieur Alain REBOUX
Madame Brigitte PALLANCHE par Monsieur Marius DAVAL

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur Jean-Claude RAYMOND

OBJET : Attribution d'une subvention à l'association Elan Val d'Aix Loire pour 2023

RF Sous-préfecture Roanne (Loire)
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 11/07/2023 042-244200614-20230706-DE2023_0607_04B-DE

ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION N° DE2023_0607_04

Suite à l'ajournement du dossier lors du conseil communautaire du 08 juin, le Président apporte des éléments nouveaux sur un plan financier

Suite à cet exposé, le conseil communautaire, après avoir délibéré,
1 voix contre, 25 voix pour.

Article 1 : DECIDE d'attribuer une subvention de 2 500€ à l'Elan Vals d'Aix pour 2023

Article 2 : DIT que les crédits sont inscrits au budget 2023

COPIE CERTIFIEE CONFORME

A Saint Germain Laval, le 06 juillet 2023

Le Président,

Georges BERNAT

Le secrétaire de séance,

Jean-Claude RAYMOND

*Certifié exécutoire par le Président compte tenu
de la réception en Sous-Préfecture le : 11.07.23
et de la publication le : 10.07.23*

Le Président,



RF Sous-préfecture Roanne (Loire)
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 11/07/2023 042-244200614-20230706-DE2023_0607_04B-DE